

ASSESSÉ

La CNE réveille les parlementaires

La CNE réveille les parlementaires namurois pour leur parler du statut des travailleurs. Hier, à l'aube, elle était chez l'Écolo Georges Gilkinet, à Assesse.

● Alexandre DEBATTY

Réveil bien matinal hier pour Georges Gilkinet. Le député fédéral Écolo a reçu, sur le coup de 6h30, une délégation de la CNE Namur à son domicile assessois. Emmenés par leur secrétaire principale Isabelle Laloy, une trentaine de syndicalistes ont débarqué à la rue de la Gen-darmerie, avec force dra-peaux verts et petits pains au chocolat. Leur venue était annoncée, Georges Gilkinet avait prévu le café...

Un combat essentiel

« Nous sommes venus pour parler de l'harmonisation des statuts entre ouvriers et employés, et notamment de la question de la durée des préavis, explique



EDA 425850

Georges Gilkinet (au centre) était le premier parlementaire fédéral namurois à recevoir la visite d'une délégation de la CNE.

Isabelle Laloy. Les discussions sont en cours depuis plusieurs années, mais cette fois le gouvernement veut un accord pour le mois de juin. Le CNE veut sensibiliser les parlementaires à ses propositions et entendre leur point de vue. C'est pourquoi nous avons décidé d'aller à la rencontre de quatre parlementai-

res namurois, un par formation politique.» La CNE Namur a donc commencé hier avec Georges Gilkinet. Un début en douceur puisque «Écolo va plutôt dans notre sens», estime Isabelle Laloy. Le sens de la CNE, c'est celui du renforcement des règles de préavis, dans l'objectif d'éli-

miner les inégalités entre les statuts d'ouvrier et d'employé. Actuellement, le préavis d'un ouvrier se compte en semaines, celui d'un employé se compte en mois. « Nous, on propose la même chose pour tout le monde: un mois de préavis par année d'ancienneté, avec un minimum de trois mois », dit

Isabelle Laloy. Se battre pour la durée du préavis est essentiel, considère la CNE : « Un bon préavis, ça protège l'emploi : on vire moins facilement un travailleur qui doit prestier un an de préavis qu'un autre qui n'a que quatre semaines. On licencie d'ailleurs beaucoup plus d'ouvriers que d'employés. »

Spirale de précarisation

Le combat est d'autant plus tendu que les employeurs souhaitent assouplir les procédures de licenciement. Ils l'ont expliqué en janvier lors de leur opération Laissez-nous entreprendre. « Ils veulent ramener les préavis des employés à quelques semaines, afin de pouvoir licencier plus facilement, c'est du nivellement par le bas, estime Isabelle Laloy. Avec de telles mesures, on s'enfonce dans la spirale de la précarisation de l'emploi, c'est inacceptable. »

La tournée des parlementaires fédéraux namurois se poursuit dans les prochains jours. La CNE sera chez la cdH Isabelle Tasiaux Neys, à Bothey, ce jeudi à 7 h ; lundi prochain à 7h30 chez le MR François Belot, à Rochefort ; et mardi prochain à 7 h chez le PS Philippe Mahoux, à Gesves. ■